

Bobigny, le 28 avril 2010

Monsieur Claude BARTOLONE
Président du Conseil général
De Seine Saint-Denis

Monsieur le Président,

Le Syndicat SUD des personnels du Département de Seine Saint-Denis s'inscrit totalement dans la journée d'action interprofessionnelle unitaire prévue le 06 mai 2010 pour :

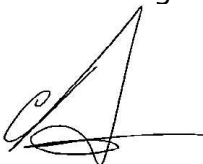
- le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif ainsi que le retrait de la proposition de loi sur les maisons d'assistants maternels
- l'exclusion des modes d'accueil du champ de la directive « Services »
- le rétablissement des postes d'enseignements supprimés avec leurs conséquences pour la maternelle
- un plan d'urgence pour la Petite Enfance

Pour la Fonction Publique Territoriale, nous exigeons particulièrement :

- le retrait pur et simple de toutes les mesures affaiblissant les services publics d'accueil de la petite enfance

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire général



Michel BORG